

IC NOTICE N°029/2021/PNUD-BFA

Recrutement de deux consultant(es) pour l'évaluation finale du projet de réponse d'urgence aux crises pour le relèvement et le développement (FUNDING WINDOWS).

Date : 16 juin 2021

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet :

Durée de réalisation : 30 jours calendaires

Lieu d'affectation : Ouagadougou

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Par email : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : **23 juin 2021 à 12 heures**

Les propositions, adressées à l'Operations Manager, doivent être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessus indiquée, avec la mention « **IC NOTICE N°029-2021/PNUD-BFA : Recrutement de deux consultant(es) pour l'évaluation finale du projet de réponse d'urgence aux crises pour le relèvement et le développement (FUNDING WINDOWS).** »

Les termes de références sont disponibles sur le site du PNUD Burkina à l'adresse : http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/operations/procurement.html

La proposition technique devra comprendre : **Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée, une note de compréhension des TDRs, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références avec les adresses Emails.**

La proposition financière devra être élaborée suivant le format fourni en annexe.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org

Contexte et Justification

Le projet réponse d'urgence aux crises pour le relèvement et le développement est initié par le PNUD et mis en œuvre par le ministère de la Jeunesse sur la période d'une année. Ce projet visé à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes filles et garçons détenteurs de certificat de qualifications professionnelles et à créer des emplois pour les personnes les plus vulnérables particulièrement les personnes déplacées, les jeunes déscolarisés et les femmes veuves à travers l'approche HIMO.

Objectif de l'étude :

L'évaluation finale prendra en compte toutes actions programmées dans le document de projet. Elle vise à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet. Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la contribution du projet dans la prévention de l'extrémisme violent, dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale d'une part, et d'autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires.

Qualification et expériences requises :

Profil 1 : Consultant Principal
1. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins, en sciences économiques, en sciences sociales, en planification du développement, en gestion de projets ou autres domaines connexes
2. Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de suivi et évaluation de projets ou programmes, de la planification, de la coordination et de la direction d'activités relatives au développement
3. Avoir une connaissance approfondie des problématiques du chômage des jeunes et des femmes dans les pays en développement et une parfaite connaissance des concepts et approches liés à l'entrepreneuriat.
4. Prouver avoir déjà réalisé l'évaluation d'au moins cinq projets ou programmes, particulièrement ceux qui ont ciblé des jeunes et des femmes
5. Etre capable de conduire une évaluation indépendante avec une compréhension claire des objectifs, du contenu et des processus de réalisation du travail d'évaluation demandé
6. Avoir au moins une expérience de travail avec le système des Nations-Unies

Profil 2 : Consultant adjoint
1. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 ans au moins, en sciences économiques, en planification du développement ou en gestion de projets ou diplôme équivalent
2. Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans les domaines de la planification, de la mise en œuvre ou du suivi & évaluation des projets ou programmes de développement.
3. Avoir participé à au moins deux évaluations de projets
4. Avoir une connaissance approfondie des interventions en faveur du développement au Burkina Faso
5. Avoir travaillé au sein du système des Nations Unies sera un atout

Evaluation

L'évaluation des Propositions Techniques et Financières se déroule en deux étapes. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a. Les propositions techniques

La sélection sera faite sur la base des critères notés sur 100.

b. Les propositions financières

La proposition financière est évaluée selon la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour la consultation.

Durée du contrat

La durée totale de la consultation est de **30 jours calendaire**.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.


Leon Badibanga
Operations Manager

Signature : 

Date : 17/06/2021

Key



TERMES DE REFERENCE

EVALUATION FINALE DU PROJET DE REPONSE D'URGENCE AUX CRISES POUR LE RELEVEMENT ET LE DEVELOPPEMENT (FUNDING WINDOWS)

Juin 2021

1. CONTEXTE

Le projet réponse d'urgence aux crises pour le relèvement et le développement est initié par le PNUD et mis en œuvre par le ministère de la Jeunesse sur la période d'une année. Ce projet visé à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes filles et garçons détenteurs de certificat de qualifications professionnelles et à créer des emplois pour les personnes les plus vulnérables particulièrement les personnes déplacées, les jeunes déscolarisés et les femmes veuves à travers l'approche HIMO.

Le projet s'inscrit en ligne droite des actions du gouvernement et de ses partenaires pour répondre aux crises engendrées par les défis sécuritaires qui secouent le pays depuis 2015. Les manifestations de ces défis sont particulièrement les attaques dans au moins six des treize régions du pays suivi des déplacements forcés de population avec une concentration dans les grandes villes des régions. Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) est évalué à.

Les régions de l'Est, du Centre Nord et du Centre ont été les cibles de ce projet. De manière spécifique, ce projet a mené les actions suivantes : i) Promotion de l'entrepreneuriat et création d'emplois stables pour les jeunes filles, garçons et les femmes dans les zones les plus affectées par la crise ; ii) Création d'emplois temporaires ; « Emergency Employments » pour les jeunes filles, garçons déplacés internes, déscolarisés ou non scolarisés et les femmes vulnérables, veuves, chefs de ménages à travers l'approche HIMO. Ces actions ont inclus la formation des jeunes (environ 900), la dotation d'un tiers de ce nombre en kits professionnels de démarrage, la réhabilitation d'infrastructures communautaires à travers l'approche HIMO afin de renforcer le capital socioéconomique des jeunes ciblés et la donation de micro-grants aux participants aux activités HIMO.

Le cout du projet s'élève à 1 000 000 de dollars et financé totalement par le Funding Windows. En plus des activités, ce montant a pris en charge trois staffs pour assurer le suivi avec le partenaire de mise en œuvre. Ce dernier a mis à disposition ses propres ressources humaines tant au niveau central qu'au niveau des régions ciblées. La direction en charge de l'emploi des jeunes au sein du Ministère de la jeunesse et les directions régionales sont les principaux organes qui ont réalisé les activités.

Les résultats de ce projet ont contribué à la mise en œuvre des plans nationaux (PNDS, PUS plus) et régionaux de développement en créant des opportunités pour les jeunes et les femmes. La création d'emploi s'inscrit à la fois dans les priorités du gouvernement. En effet, le pays est parmi ceux de la région qui ont un taux de chômage

juvénile élevé. La pauvreté, chez les jeunes, suit aussi la même tendance. Selon le rapport « Emploi des jeunes au Burkina Faso : état des lieux et perspectives » publié en 2014 par le Ministère de la jeunesse, près de 43% des chômeurs ont moins de 25 ans et résident majoritairement en milieu urbain. Malgré un taux de croissance annuel moyen de plus de 5%, l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM 2009/2010) relève que 43,9% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté avec plus de 60% dans certaines régions du pays.

2. JUSTIFICATION DE L'EVALUATION

Les actions du PNUD sont conçues pour accompagner le pays sur la voie du développement durable, encourager la continuité dans les actions ainsi que la capitalisation des bonnes pratiques. En ce sens, l'évaluation des projets et particulièrement, de ce projet rentre dans le cadre de la mise en œuvre du programme pays 2018-2020, étendu jusqu'en 2022. Cette évaluation cherche à rendre disponible, pour les partenaires de mise en œuvre ainsi que le partenaire financier, les leçons apprises et les bonnes pratiques.

Cette évaluation permettra également de disposer de données utiles pour établir une situation de référence pour d'autres projets futurs.

Enfin, le dispositif de suivi du projet a prévu cette évaluation en fin de projet pour capitaliser sur les succès et les leçons apprises.

3. PORTEE DE L'EVALUATION ET PRINCIPAUX OBJECTIFS

L'évaluation portera sur la mise en œuvre du projet dans les régions concernées pendant l'année de mise en œuvre. Le projet a adressé les défis identifiés lors de sa conception et les besoins exprimés par le gouvernement à travers le ministère de la jeunesse. L'évaluation s'intéressera à la performance des partenaires de mise en œuvre et à la pertinence et l'efficacité des résultats par rapport aux défis identifiés. L'accent sera mis sur les différents volets du projet. Les résultats de cet exercice permettront au PNUD et à son partenaire d'améliorer leurs prochaines interventions tout en capitalisant les bonnes pratiques et les leçons apprises.

"L'objectif principal de l'évaluation est d'apprécier les résultats de la mise en œuvre du projet de réponse d'urgence aux crises pour le relèvement et le développement sur la période 2020 et 2021. De façon spécifique il s'agit : (i) d'apprécier la pertinence du projet par rapport au contexte national, aux priorités nationales, au cadre de coopération des Nations Unies, au Plan Stratégique du PNUD ainsi qu'aux besoins des populations, (ii) d'apprécier la stratégie de mise en œuvre adoptée pour la mise en œuvre ; (iii) d'apprécier l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet ainsi que la qualité des résultats obtenus, (iii) d'apprécier les effets et l'impact sur les bénéficiaires ; et (iv) de proposer des recommandations.

NB : Le rapport d'évaluation finale attendu devra également faire ressortir d'éventuelles bonnes pratiques dans la mise en œuvre du projet."

4. QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation sera faite sur la base des principaux critères suivants : la Pertinence de l'intervention, l'Efficacité, l'Efficience et la Durabilité. Les questions devant guider l'évaluation se présente comme suit par critère d'évaluation :

- **La pertinence et la cohérence** : Dans quelle mesure le projet est-il conforme aux priorités nationales de développement, aux résultats (outputs) et aux effets du CPD¹, au plan stratégique du PNUD et aux ODD ? Dans quelles mesures les résultats attendus sont-ils toujours pertinents par rapport aux priorités nationales actuelles ? Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la théorie du changement de l'effet concerné du programme de pays ? Dans quelle mesure les leçons apprises d'autres projets pertinents ont-elles été prises en compte dans l'élaboration du projet ? Dans quelle mesure les points de vue de ceux qui pourraient influencer les effets et de ceux qui pourraient apporter des informations ou d'autres ressources à l'atteinte des résultats attendus ont-ils été pris en compte au cours du processus d'élaboration du projet ? Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche basée sur les droits humains ?
- **L'efficacité** : Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux résultats et aux effets du programme de pays, aux ODD, au plan stratégique du PNUD et aux priorités nationales de développement ? Quels facteurs ont contribué à l'atteinte ou non des résultats et des effets attendus du programme de pays ? Les ressources et les stratégies ont-elles produit les résultats attendus ? Dans quelle mesure la stratégie de partenariat du PNUD a-t-elle été pertinente et efficace ? Dans quels domaines le projet a-t-il obtenu ses résultats les plus importants ? Pourquoi et quels ont été les facteurs qui ont contribué au succès ? Comment le projet peut-il bâtir sur ses résultats ou les étendre ? Quelles stratégies alternatives, s'il y en a, auraient été plus efficaces pour permettre d'obtenir les résultats du projet ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du projet ? Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet sont-elles participatives et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ? Dans quelle mesure le projet a-t-il donné des réponses adéquates aux besoins des cibles et aux changements dans les priorités des partenaires ?

¹ Country Development Programme (Document de programme Pays du PNUD)

- **L'efficience** : Dans quelle mesure la structure du projet telle que décrite dans le document de projet a-t-elle été efficace dans l'obtention des résultats attendus ? Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet et l'exécution de cette stratégie ont-elles été efficaces et économiques (cost-effective) ? Dans quelle mesure y a-t-il eu une utilisation économique (cost effective) des ressources financières et humaines ? Les ressources (fonds, ressources humaines, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement en vue d'atteindre les résultats ? Dans quelle mesure les ressources ont-elles été utilisées de manière efficace ? Les activités en appui à la stratégie ont-elles été économiques (cost-effective) ? Dans quelle mesure les fonds ont-ils été disponibles et les activités du projet ont-elles été entreprises dans les délais prévus ? Dans quelle mesure les systèmes de suivi-évaluation utilisés par le PNUD permettent-ils une gestion de projet efficace et efficace ?

- **La durabilité** : dans quelle mesure les bénéfices ou résultats de développement obtenus vont continuer ou ont des chances de continuer après l'achèvement des interventions du projet Réponse d'Urgence aux Crises pour le Relèvement et le Développement ? Quel est le niveau d'appropriation nationale du projet ? Y a-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant compromettre la durabilité des résultats du projet et les contributions du projet aux résultats et effets du programme de pays ? Y a-t-il des risques financiers pouvant compromettre la durabilité des résultats du projet ? Quel est le risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes sera insuffisant pour permettre la durabilité des retombées du projet ? Dans quelle mesure existe-t-il des mécanismes, procédures et politiques permettant aux principales parties prenantes de capitaliser sur (to carry forward) les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits humains et de développement humain ? Dans quelle mesure les leçons apprises documentées sur une base continue par le projet sont-elles partagées avec les parties prenantes concernées qui pourraient tirer des leçons du projet ? Qu'est-ce qui pourrait être fait pour renforcer les stratégies de sortie et la durabilité ?

5. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

La collecte et l'analyse des données nécessitent l'adoption d'une démarche structurée afin que le processus soit le plus objectif possible. En guide de méthodologie, une combinaison de méthodes et de techniques d'évaluation quantitatives et qualitatives est proposée et elle peut inclure :

- **Un examen approfondi des documents pertinents**, incluant entre autres :
 - Le document de projet et les documents de référence : UNDAF ; et CPD
 - Les rapports de revue annuelle du PNUD ;
 - Les rapports d'assurance-qualité du projet ;
 - Les plans de travail annuels ;

- Les fiches de planification des activités ;
- Les comptes rendus des réunions de suivi ;
- Les rapports de suivi technique/financier du projet.
- **Des entrevues semi-structurées** avec les parties prenantes-clé incluant la contrepartie gouvernementale, des représentants d'organisations de la société civile, les bénéficiaires directs les partenaires de mise en œuvre :
 - Elaboration des questions d'évaluation sur la base des critères d'évaluation (la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité) et en fonction des diverses parties prenantes à interviewer
 - Entretiens et discussions de groupe (focus groupe) et avec des informateurs clés, hommes et femmes, bénéficiaires et parties prenantes
 - Conduite de toutes les entrevues en toute confiance et dans le respect de l'anonymat. Le rapport final d'évaluation ne devrait pas attribuer de commentaires spécifiques à des individus.
- **Des enquêtes** auprès des acteurs et des bénéficiaires du projet ou impliquant d'autres parties prenantes à des niveaux stratégiques et programmatiques.
- **Des visites de terrain dans les trois régions bénéficiaires du projet (Centre, Centre Nord et Est).**
- **L'utilisation d'une approche participative et consultative** assurant une collaboration étroite avec les responsables de l'évaluation, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires directs est attendue de l'évaluateur
- D'autres méthodes telles que la cartographie des résultats (outcome mapping), visites d'observations, discussions de groupe etc.
- **L'examen et l'analyse de données** de suivi et d'autres sources de données et de méthodes
 - Validité et fiabilité maximales des données (qualité) à assurer. L'équipe d'évaluation assurera la triangulation des diverses sources de données
 - Une rédaction de manière analytique et illustrée du rapport d'évaluation prenant en compte les principaux critères d'évaluation suivants : la Pertinence, l'Efficacité, l'Efficience, l'Impact et la Durabilité.

6. RESULTATS ET PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS DE LA MISSION D'EVALUATION

L'évaluation doit aboutir à la soumission des livrables suivants :

- **Un Rapport initial de cadrage de l'évaluation**– Un rapport initial de cadrage devra être préparé par les évaluateurs sur la base des discussions préliminaires avec le PNUD et le Ministère de la Jeunesse et après l'examen des documents pertinents. Il devra être validé avec le PNUD avant le début de l'évaluation (avant toute entrevue formelle de l'évaluation, enquête ou visite de terrain). Ce rapport devra détailler la compréhension de l'évaluateur des éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués, en indiquant comment une réponse sera apportée à chaque question de l'évaluation en précisant : les

méthodes proposées, les sources de données proposées et les procédures de collecte des données. Le rapport initial de cadrage doit inclure un calendrier détaillé des tâches, activités et livrables et désigner, le cas échéant, le responsable de chaque tâche ou produit au sein de l'équipe d'évaluation. Ce rapport initial de cadrage donne au PNUD et à l'évaluateur une opportunité de vérifier qu'ils partagent la même compréhension des termes de référence de l'évaluation et l'approche méthodologique prévue que le PNUD devra approuver.

- **Un Rapport provisoire d'évaluation**² L'évaluateur fournira un projet de rapport d'évaluation basé sur le modèle de rédaction de rapport d'évaluation développé par le PNUD (voir annexe). Le PNUD et les principales parties prenantes de l'évaluation doivent examiner le projet de rapport pour veiller à ce que l'évaluation réponde aux critères de qualité requis (voir format pour le rapport final) et fournir à l'évaluateur, dans un délai convenu, un ensemble de commentaires portant sur le contenu exigé (tel que déterminé dans les TDR et le rapport initial).
- **« Audit trail » du rapport d'évaluation.** Les commentaires sur le projet de rapport ainsi que les modifications apportées suite à ces commentaires devraient être conservés par l'évaluateur pour montrer la manière dont les commentaires ont été pris en compte.
- **Le Rapport final d'évaluation** : Un rapport intégrant tous les commentaires sera remis au PNUD.
- **Un Dossier d'Évaluation (Evaluation Brief) et autres produits de connaissance** ou participation à des activités de partage de connaissances, le cas échéant. L'évaluateur doit présenter les résultats clés lors d'une réunion avec les représentants du PNUD et du Ministère de la Jeunesse. Les présentations et autres supports utilisés à cette réunion seront remis au PNUD.

7. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION ET COMPÉTENCES REQUISES

La Mission d'évaluation du Projet Réponses d'Urgences aux Crises pour le relèvement et le Développement sera conduite par un ou deux consultants : un consultant principal (chef d'équipe) et consultant adjoint.

Les qualifications requises de ces consultants sont ci-dessous précisées :

Profil 1 : Consultant Principal	
7.	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins, en sciences économiques, en sciences sociales, en planification du développement, en gestion de projets ou autres domaines connexes

² Un volume de 40 à 60 pages incluant le résumé exécutif.

8. Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de suivi et évaluation de projets ou programmes, de la planification, de la coordination et de la direction d'activités relatives au développement
9. Avoir une connaissance approfondie des problématiques du chômage des jeunes et des femmes dans les pays en développement et une parfaite connaissance des concepts et approches liés à l'entrepreneuriat.
10. Prouver avoir déjà réalisé l'évaluation d'au moins cinq projets ou programmes, particulièrement ceux qui ont ciblé des jeunes et des femmes
11. Etre capable de conduire une évaluation indépendante avec une compréhension claire des objectifs, du contenu et des processus de réalisation du travail d'évaluation demandé
12. Avoir au moins une expérience de travail avec le système des Nations-Unies

Le Consultant principal, Chef de Mission est responsable :

- de la coordination générale de la Mission pour en assurer la cohérence ;
- de la clarification de la division de travail entre lui et le consultant adjoint pour couvrir tous les domaines de la Mission et ce, conformément aux TDR ;
- de l'élaboration du document de cadrage de la Mission (Méthodologie, conception des outils et autres support, calendrier d'exécution) et de sa présentation au cours de la réunion y relative ;
- la restitution des conclusions d'évaluation et les recommandations aux parties prenantes au cours des rencontres organisées à cet effet ;
- la production du Rapport de l'évaluation (première version provisoire et version finale consolidée) ;
- l'intégration des amendements et la prise en compte des commentaires et autres observations et la fourniture des produits convenus à bonne dates au commanditaire de l'étude ;
- assurer avec professionnalisme et dextérité, ses tâches décrites dans les présents TDR.

Profil 2 : Consultant adjoint
6. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 ans au moins, en sciences économiques, en planification du développement ou en gestion de projets ou diplôme équivalent
7. Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans les domaines de la planification, de la mise en œuvre ou du suivi & évaluation des projets ou programmes de développement.
8. Avoir participé à au moins deux évaluations de projets
9. Avoir une connaissance approfondie des interventions en faveur du développement au Burkina Faso

10. Avoir travaillé au sein du système des Nations Unies sera un atout

Le Consultant adjoint en étroite collaboration avec le Consultant principal, Chef d'équipe, devra :

- contribuer à l'élaboration du document de cadrage ;
- fournir les éléments pertinents au Consultant principal pour la consolidation des livrables nécessaires aux différentes étapes de la Mission (cadrage, sorties terrain, restitution à mi-parcours, restitution finale) ;
- contribuer à l'animation des rencontres et à la préparation des communications ainsi que pour la prise en compte des observations et des recommandations y relatives ;
- contribuer à la finalisation du Rapport de l'évaluation (première version provisoire et version finale consolidée) ;

N.B. : En sus des qualifications requises, sont considérés comme :

- une exigence : la disponibilité du consultant à exercer pendant toute la durée de la Mission ;
- des atouts :
 - la parfaite maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais ;
 - la capacité à travailler sous pression et à assurer des déplacements sur le terrain dans un environnement multiculturel.

8. ETHIQUE DE L'EVALUATION

L'évaluation devra être conduite dans le respect et la protection des droits et du bien-être des populations et des communautés auxquelles elles appartiennent, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et autres conventions sur les droits de l'Homme. L'évaluation devra être conduite conformément aux principes contenus dans 'Ethical guidelines for Evaluation' de l'UNEG³

9. ARRANGEMENT DE GESTION

³ UNEG, 'Ethical Guidelines for Evaluation', June 2008. Available at <http://www.uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+guidelines>

Le commanditaire de l'évaluation qui est le bureau pays du PNUD au Burkina Faso apportera les ressources (humaines), (matérielles) financières nécessaires pour accompagner le processus jusqu'à la fin. Le PNUD devra aussi s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes et l'amélioration des Programmes. Le processus d'évaluation sera piloté par le PNUD en concertation avec le Ministère de la Jeunesse de la promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emplois à travers un comité mixte de suivi.

Les spécialistes Suivi Evaluation du bureau pays du PNUD apporteront un appui conseil pour assurer un contrôle de qualité et la conformité du processus et du rapport d'évaluation.

Le Comité mixte de suivi aura pour rôle principal, le suivi du processus de l'évaluation finale du projet et la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation, en passant par les réunions de préparation et de suivi de la mission d'évaluation. De façon spécifique, le comité de suivi aura à :

- Veiller à l'exécution harmonieuse de la Feuille de route du processus ;
- Identifier les besoins d'assistance de l'équipe d'évaluation et y apporter des réponses idoines ;
- Examiner, amender et valider tous les livrables de l'équipe d'évaluation ;
- S'assurer de la qualité du mapping des acteurs intervenant dans le processus de manière à garantir l'inclusion et la participation de tous ;
- Veiller à la cohérence d'ensemble et la qualité du rapport final de l'évaluation.

L'équipe de consultants retenus pour réaliser l'évaluation devra soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point pour l'atelier de restitution et le rapport final conformément aux termes de référence. Il pourra s'adresser au Chargé du Programme de l'Unité Résilience pour tout appui sollicité pour la bonne conduite de la mission d'évaluation.

10. DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION D'EVALUATION

La durée d'exécution de l'évaluation est de trente (30) jours calendaires à compter de la date de signature des contrats.

11. DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION D'EVALUATION

La durée d'exécution de l'évaluation est de vingt-cinq (25) jours ouvrables. L'évaluation débutera immédiatement après la signature des contrats.

Durée	Activités	Responsable
0.5 jour	Réunion préparatoire entre le PNUD et l'équipe de consultant sélectionné	PNUD (équipe de projet) Consultant
2.5 jours	Finalisation et transmission d'un rapport initial : compréhension du mandat, méthodologie à suivre, répartition des tâches entre les membres de l'équipe et chronogramme de l'intervention. Présentation par l'équipe des consultants/revue et validation par le PNUD du rapport initial	Consultant
17 jours	Conduite de l'évaluation, collecte de données, visite de terrain dans les trois régions (Centre, Centre nord et Est); Présentation des constatations et recommandations avec les partenaires du projet	Consultant
5 jours	Élaboration et soumission du rapport d'évaluation provisoire ;	Consultant
1 jour	Préparation de l'atelier de validation	Consultant
1 jour	Atelier de validation du rapport provisoire	PNUD (équipe de projet) Consultant
3 jours	Prise en compte des amendements issus de l'atelier de validation et dépôt du rapport définitif	Consultant

IMPUTATION DU COUT DE L'EVALUATION

Le financement de la prestation est assuré par les ressources financières du projet Réponse d'urgence aux crises pour le relèvement et le développement.

12. ANNEXES

• Annexe 1 : Canevas Modèle de rapport d'évaluation

1) Titre et pages de démarrage

- Nom de l'intervention d'évaluation
- Calendrier de l'évaluation et date du rapport
- Pays de l'intervention d'évaluation
- Noms des évaluateurs
- Nom de l'organisation initiant l'évaluation
- Remerciements

2) Table des matières

- Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.

- 3) Liste des acronymes et abréviations
 - 4) Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
 - 5) Introduction
 - 6) Description de l' intervention
 - 7) Etendue de l'évaluation et objectifs
 - 8) Approche et méthodes d'évaluation
 - 9) Analyse des données
 - 10) Déductions et conclusions
 - Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
 - Conclusions globales
 - 11) Recommandations
 - Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)
 - Recommandations par effet
 - Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Les axes stratégiques d'orientation pour la période 2015-2017 notamment le secteur agro-pastoral, l'emploi et.
 - 12) Enseignements tirés
 - sous-section spécifique y compris sur le genre
 - 13) Annexes du rapport
 - TDR pour l'évaluation
 - Matrice de conception d'évaluation
 - Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
 - Liste des documents d'aide révisés
 - Cadre des résultats du programme
 - Tableaux de résumé des déductions
- **Annexe 2 : Documents utiles pour l'évaluation**

Les consultants pourront exploiter plusieurs documents pour le besoin de l'évaluation. Les documents suivants en font partie :

- Le PTA du projet réponse d'urgence aux crises pour le relèvement et le développement ;
- les rapports de mise en œuvre du projet ;
- le document de programme pays du PNUD (CPD) ;
- les rapports de revue annuelle de l'UNDAF ;
- les rapports de revue annuelle du PNUD ;
- les ROARs⁴